

# Succès considérable de la campagne d'adhésions à la Caisse des écoles

**I**l y a quelques jours, le conseil d'administration de la Caisse des écoles faisait parvenir dans les divers établissements scolaires de la ville, une lettre-circulaire destinée aux parents d'élèves.

Que disait cette lettre ?

Elle exposait en quelques lignes le rôle prépondérant que joue la Caisse des écoles dans notre localité avec l'appui de la municipalité. Elle montrait ses activités diverses dont le but est de faciliter la fréquentation de l'école laïque et de faire en sorte que l'instruction dispensée dans nos écoles soit vraiment à la portée de tous les écoliers seynois.

Elle énumérait ses réalisations essentielles : distribution de fournitures gratuites, organisation des colonies de vacances, fonctionnement des cantines, des garderies, du patronage laïque, attribution de livres de prix, etc...

Depuis de longues années, tous ces bienfaits grandement appréciés de la population, permettent d'alléger bien des difficultés dans les familles.

Afin d'accroître encore le rayonnement de ses œuvres, la Caisse des écoles sollicitait l'adhésion des familles à une institution dont l'utilité n'est plus à démontrer.

Son appel a été largement en-

tendu. A peine la distribution de cette lettre était-elle achevée, des centaines d'adhésions nous parvenaient. Aujourd'hui, le nombre des adhérents dépasse 1.500 et chaque jour ce sont des parents d'élèves, des membres du corps enseignant, des délégués cantonnaux, des amis de l'école laïque qui viennent grossir nos rangs.

Il est agréable et réconfortant de constater un tel enthousiasme. Il faut souligner particulièrement le désir du corps enseignant de soutenir notre action. Instituteurs, institutrices, professeurs adhèrent unanimement à la Caisse des écoles. Nous les félicitons et les remercions de leur appui entier. Leur précieux concours nous permettra d'unir autour de l'école laïque des milliers de Seynois et de Seynoises désireux, comme eux, de la défendre.

Prochainement, au cours de plusieurs réunions, les membres du conseil d'administration de la Caisse des écoles présenteront le bilan d'activité de l'organisation, pour l'année écoulée. Ils parleront également des projets en cours. Nous reviendrons sur tous les sujets qui préoccupent enfants et parents.

Seynois et Seynoises ! Parents d'élèves, étudiants, anciens élèves, amis de l'école et de l'enfance, vous avez tous votre place dans notre organisation. Avec votre appui à tous, grâce à votre union agissante, nous aiderons les 6.000 petits écoliers de notre ville à grandir, à s'instruire, à se distraire sainement à préparer pour eux des lendemains heureux.

P.S — Les adhésions et cotisations (100 francs par an) sont reçues au Bureau des écoles à la mairie (rue Messine).

Pour le C. A. :

M. AUTRAN

V. P. de la Caisse des écoles